

**TOUS À L'ÉCOLE**  
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

DISPONIBLE EN **48h** MAX

BANK OF AFRICA  
BMCE GROUP

ENSEMBLE  
CONTRE LE COVID-19

[www.lemedium.info](http://www.lemedium.info)

# LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0399 du 30 Juin au 06 Juillet 2020- Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE/OPPOSITION :**

# Un moine nommé Agbéyomé

P.3



**UEMOA :**  
**Yark Damehame plaide pour une coopération sécuritaire entre les pays** P.5



Gal Yark Damehame, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU CONAPP :**  
**Une seconde mi-temps pour Arimiyao Tchagnao** P.3



El Hadj Arimiyao Tchagnao, président réélu du CONAPP

**SOCIÉTÉ :**  
**Les associations des consommateurs se liguent contre la Covid-19** P.5



Emmanuel Sogajji, président LCT Bénétti Gagalo, 1er Vice-président ATC

**EmploiTogo.com**  
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.  
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

**Météo du jour**  
Matin:  
Orage  
24 °C  
Après-midi:  
Ciel peu nuageux  
29 °C

**TAUX: 0%**  
Pour une belle rentrée scolaire et un avenir assuré !  
**DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020**  
Durée du remboursement : 12 mois

PRÊT SCOLAIRE 2020

**CORIS BANK INTERNATIONAL**  
La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

**EDITO**

**Soyons positifs dans nos actes et pensées**

Nous devons certes nous critiquer dans nos manières d'agir et pourquoi pas de penser mais il est une chose que nous devons incorporer à notre aptitude au perfectionnement, c'est bien d'être positifs dans nos actes et pensées.

L'heure n'est plus à vouloir le mal de son prochain pour raison de leadership ou quoi que ce soit, même pour des raisons politiques. L'essentiel est que nos actions en elles-mêmes reflètent une grandeur d'esprit et de motivation d'une évolution significative.

Nous en avons les moyens et surtout les potentialités pour y arriver. Cependant avouons-le humblement, il nous manque seulement une réelle volonté de transformer nos faiblesses en forces et nos insuffisances en capacités évidentes. Ceci ne nous est pas sans pour autant impossible.

Une petite dose de bonne volonté et une ferme décision de ne pas vouloir le mal à autrui nous y amènerait. Et nous en sommes capables, journalistes, politiciens, hommes d'affaires, bref nous acteurs de cette société qui nous a vus naître, grandir et qui sûrement nous verra partir.

Changeons de comportements tout simplement.

**Crédo TETTEH**

**JUSTICE-COUR-CEDEAO :**

**LE VIRTUEL Y ELIT DOMICILE**

La pandémie du coronavirus a eu des conséquences sur tous les secteurs d'activité. Le secteur judiciaire n'est pas épargné, en raison des mesures de distanciation sociale, il était impossible de tenir les audiences publiques de la Cour de justice de la CEDEAO par exemple. Le déplacement des avocats pour le dépôt des dossiers, la tenue des audiences par les juges et autres auxiliaires de justice ont dû être interrompues à Abuja. Mais pour ne pas davantage pénaliser les justiciables qui attendent parfois des verdicts en procédures d'urgence, la Cour s'est vue contrainte de s'adapter à la situation en recourant à la technologie.

CEDEAO a présenté à la presse et à d'autres participants à la conférence de presse virtuelle organisée mardi 23 juin, cette innovation dans le travail de la Cour. Désormais la Cour de justice de la CEDEAO se met sur l'orbite de la technologie pour pouvoir continuer à tenir ses audiences afin de satisfaire les attentes des justiciables de l'espace communautaire.

" Nous osons espérer que, d'ici le 10 juillet 2020, des arrêts seront rendus dans 15 autres affaires, un ADD sera rendu dans une affaire et 18 autres affaires seront examinées à l'aide de cette technologie. Nous avons foi qu'au-delà de cette valeur évidemment visible de cette techno-

de presse virtuelle.

L'introduction du virtuel dans le travail de la Cour de justice communautaire vise un double objectif : faciliter le dépôt des dossiers aux avocats qui ne seront plus obligés de se déplacer sur Abuja pour le faire ou pour prendre part aux audiences et la gestion électronique des dossiers d'affaires.

Qui dit technologie dit également gain et pour la Cour de justice de la CEDEAO l'introduction de la technologie permettra de générer des économies sur bien des aspects.

" La technologie pourrait nous permettre de renoncer à la création de sous-greffes dans les Etats membres et faciliter le dépôt des affaires et la création d'un fonds d'assistance pour la catégorie de citoyens pour lesquels le coût du dépôt des affaires devant la Cour serait prohibitif en raison des frais du voyage et des dépenses qui y sont associées. " a poursuivi le président



Hon. Justice Edward Amoako Asante (President - Ghana)

de la Cour.

Cette innovation doit pouvoir permettre d'accélérer le travail de la Cour, mais pour être maintenue elle a doit être renforcée par la présence de trois autres informaticiens en plus des trois actuellement en fonction et le recrutement de plus de traducteurs. Pour continuer d'accroître sa crédibilité aux yeux des justiciables, la Cour de justice de l'espace communautaire insiste également sur l'exécution de ses arrêts par les Etats membres.

**Avec liinformateur.net**



Une vue de la conférence de presse

" J'ai le plaisir de vous annoncer que les premières audiences virtuelles de la Cour se sont tenues le lundi 22 juin 2020 avec un arrêt et une audition des parties. ", c'est en ces termes que le juge Edward Amoako Asante, président de la Cour de justice de la

logie pour l'organisation des audiences, la technologie nous aidera également à améliorer la saisine de la Cour par les personnes nécessiteuses. ", a déclaré le juge Edward Amoako Asante, président de la Cour de justice de la CEDEAO lors de la conférence

**LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO EST LE PRINCIPAL ORGANE JUDICIAIRE DE LA COMMUNAUTÉ**

La Cour de Justice a d'abord été créée par un protocole signé en 1991, puis sa mise en place a été formalisée dans l'article 15 du Traité révisé de la Communauté en 1993. Cette institution régionale a pour rôle majeur d'assurer le respect du droit et des principes d'équité dans l'interprétation et l'application des dispositions du Traité révisé ainsi que d'autres instruments juridiques subsidiaires adoptés par la Communauté.

La Cour a officiellement débuté ses activités en 1991 bien que son protocole ne soit entré en vigueur que le 5 novembre 1996. Les compétences de la Cour sont décrites aux articles 15 et 76 du Traité révisé.

La Cour de Justice connaît des différends dont elle est saisie par les Etats dans l'interprétation des dispositions du Traité révisé. En outre, elle peut émettre un avis consultatif sur des questions juridiques, lorsqu'elle en est saisie par le Conseil des Ministres de la CEDEAO. Elle est également compétente pour se prononcer sur les violations des principes fondamentaux des droits de l'homme.

**TOGOSTARTUP.COM**

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

**EMPLOITOGO.COM**

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**MARCHESPUBLICESTOGO.COM**

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)

**SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE**

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

[info@sogesti.net](mailto:info@sogesti.net)



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

## POLITIQUE/OPPOSITION :

# Un moine nommé Agbéyomé

Quand certains des Togolais disaient que Agbéyomé Kodjo et sa Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) sont des farceurs, des démagogues et de dangereux aventuriers, ceux qui rêvaient avec eux recevaient ces critiques comme un pieux au cœur. Ils ont défendu bec et ongles avec, parfois, une certaine hargne qui dénotait d'ailleurs de leur fragilité quant à la pertinence de leur projet. Aujourd'hui, tout le monde voit clair. Ce sont eux-mêmes qui se dévoilent maintenant aux Togolais en enrobant leur cuisante défaite en un patriotisme empreinte d'un humanisme qui n'emballer personne.

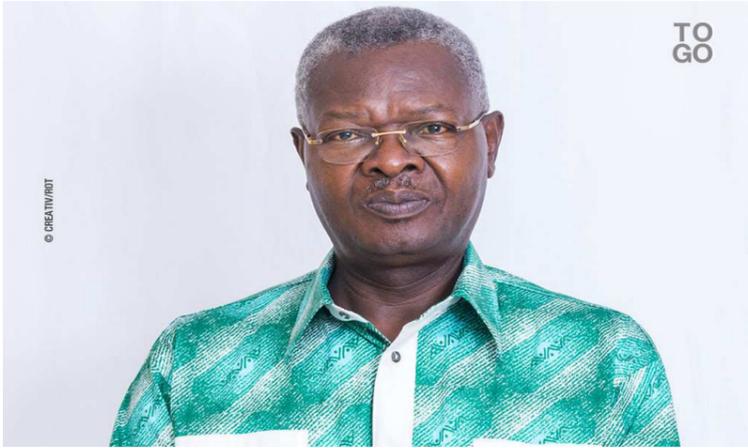
Rattrapé par ses mensonges et affaibli par ses propres turpitudes, Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo ne sait plus où se donner de la tête. Tous les issus de secours semblent fermés devant lui.

Par Crédo TETTEH

Essoufflé et mis à nu, le candidat malheureux de la dynamique Mgr Kpodzro est entre le marteau et l'enclume. Faut-il faire du réchauffé politique ou faire tout simplement amende honorable et privilégier comme il sait si bien le faire les jeux de couloir ?

S'agissant de jeux de couloir, avec toutes les tares politiques exposées lors de la présidentielle du 22 février 2020, Agbéyomé Kodjo qui était pourtant bien parti pour jouer une belle mélodie politique avec sa deuxième place, a tout foutu en l'air. La raison fut toute simple. Agbéyomé Kodjo était trop ambitieux et des ambitions démesurées lui avaient fait perdre la raison politique au point où le monsieur avait commis trop de gaffes.

En fait, c'était prévisible les chutes et les déboires de Gabriel Agbéyomé Kodjo à le suivre de près pendant toute la campagne et après



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

le vote. Agbéyomé Kodjo avait tout réuni pour bien perdre. Des hommes l'ayant entouré en passant par le langage électoral, tout présageait que le député ne faisait que du bruit, pour se définir. Pour se donner une contenance avec le soutien d'un prélat, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro qui étalait à la face du monde une haine viscérale contre une famille politique.

Pour précision, la débâcle du candidat Agbéyomé Kodjo avait pour noms Brigitte Adjagbo Johnson, Fulbert Attisso, Gabriel Sassouvi Dossey-Anyron, Thomas Noussoukpoè et bien d'autres aventuriers et opportunistes politiques ayant une tradition de s'agripper toujours aux gens dans l'espoir de se réaliser. Ce beau monde autour d'Agbéyomé Kodjo ne pouvait que le conduire au cimetière électoral.

Abonné au tapage médiatique, au bruit assourdissant sans pour autant rien représenter en terme d'électorat, Agbéyomé Kodjo a défaut du chien, était obligé d'amener le chat à la chasse. Avec bien sûr les limites et les potentialités d'égarement et d'échec.

**Agbéyomé Kodjo, le moine**

Aujourd'hui, quelle ne fut la surprise des observateurs de la chose

politique de noter que le sieur Agbéyomé Kodjo, qui avait pourtant fait de la contestation son domaine de définition au lendemain de la présidentielle du 22 février, n'envisage plus contester la réélection de Faure Gnassingbé à la magistrature suprême. Plus loin, l'homme de Tokpli ne s'inscrit plus aussi dans la logique de manifestations de rue pour subitement dire "attendre le temps de Dieu".

La question que le commun des mortels se pose est de savoir ce qui s'est bien passé entre temps pour que le candidat malheureux décide de taire à jamais le volet réélection de Faure Gnassingbé ? Seraient-ce les fameuses conditions du doyen des juges d'instruction qui l'oblige aujourd'hui à s'en remettre à la providence divine ?

Agbéyomé Kodjo serait-il devenu subitement ou par magie un moine, un homme lié par des vœux de religion et menant, en solitaire ou en communauté, une vie essentiellement spirituelle ?

"Au niveau de la Dynamique, étant tous des hommes de foi, nous faisons confiance à ce que Dieu nous a dit avant l'élection, ce qu'il nous a dit après l'élection, ce qu'il a dit après les proclamations des résultats et ce qu'il nous dit aujourd'hui : Togolaises et Togolais soyez patients", disait Agbéyomé Kodjo il y a de cela quelques jours. Doit-on en rire ou en pleurer ?

Quand bien même l'envie prendrait certains d'en rire, il vaut mieux en pleurer. Car, cette phrase serait prononcée aux lendemains de la proclamation des résultats de la présidentielle de 2020 qu'elle serait la bienvenue et permettrait au pays de démontrer au monde entier que l'opposition togolaise est une classe politique responsable. Quelles bénéfices, Agbéyomé tire-t-il de ses propos en ce moment où tout est "gâté" ? Cette sagesse l'aurait animée en Février-Mars 2020 qu'il ferait l'économie de la levée de son immunité parlementaire, de son interpellation par la gendarmerie et de sa comparution devant le procureur de la république. Il aurait pu éviter à ces jeunes Togolais qui le suivaient ces affreuses conditions de détentions en ce temps de Covid-19 et bien d'autres situations compliquées.

Pour le candidat classé en deuxième position à l'issue de la présidentielle du 22 février, les responsables de la Dynamique n'ont aucun pouvoir pour changer les plans de Dieu. Il faut selon lui accepter la situation pour le moment tout en œuvrant pour l'accomplissement de la promesse de Dieu.

Pour la dynamique Mgr Kpodzro et son candidat malheureux, point n'est plus besoin de "continuer par crier à hue et dia" pour revendiquer une quelconque victoire imaginaire.

Agbéyomé Kodjo en se refusant donc toutes idées de contestations du pouvoir de Faure Gnassingbé en organisant des manifestations de rue au besoin, n'a-t-il pas finalement abdicé et reconnaît Dieu comme Ordonnateur de toutes choses, donc de la victoire de Faure Gnassingbé ?

Mais, comme il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas, on peut saluer tout de même ce courage "indien" de la DMK pour cette déclaration. Ils jurent de ne plus de contester la réélection de FEG, ne plus appeler à des manifestations de rue, et s'en remettent à la providence divine. Que dire de plus, sinon que cette sagesse et l'esprit saint les habitent aujourd'hui et pour des siècles.

Rappelons tout de même que parmi les obligations imposées à Agbéyomé Kodjo par la justice en le plaçant sous contrôle, figure l'interdiction de faire toute déclaration tendant à remettre en cause les résultats du scrutin présidentiel du 22 février. Agbéyomé Kodjo ensemble avec ses colistiers Fulbert Attisso, Brigitte Adjagbo Johnson et Marc Mondji devront également s'abstenir de toute déclaration ou attitude "tendant à remettre en cause et à saper l'ordre constitutionnel et institutionnel."

Précisons que les faits qui sont reprochés à Agbéyomé Kodjo sont, notamment, troubles aggravés à l'ordre public, atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, utilisation illégale des emblèmes de la République.

## Zozo

### REGULATION : LA HAAC CONTRE LES PIRATES



La Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) a publié un communiqué datant du 26 juin 2020, qu'on peut qualifier de dernier avertissement pour "les personnes mal intentionnées, tirant profit du développement des technologies de la communication, notamment de l'internet et qui s'adonnent au piratage des contenus audiovisuels et des œuvres de l'esprit en proposant leur réception à des tiers en toute illégalité".

L'autorité régulatrice des médias a constaté que "ces personnes, liées à des opérateurs étrangers véreux qui leur fournissent des équipements techniques, piratent les programmes télévisuels protégés par des droits et diffusés par des sociétés régulièrement installées au Togo, notamment la société Canal plus, et qui sont reçus par abonnement. Ce piratage a pour conséquences non seulement un manque à gagner important sur ces sociétés, mais surtout des pertes de ressources fiscales pour le Trésor public".

C'est pourquoi le président de la HAAC rappelle qu'à ce jour, "seules les sociétés Canal + et New World TV sont autorisées à diffuser des programmes et contenus audiovisuels protégés et à les mettre à la disposition du public par voie d'abonnement".

Par conséquent, "la diffusion publique ou à des tiers, par quelque moyen technique que ce soit, de programmes audiovisuels protégés, est soumise à une autorisation et à la signature d'une convention d'exploitation avec la Haute autorité".

"Toute diffusion de programmes audiovisuels ou radiophoniques protégés est, d'une part passible de sanctions de la HAAC et constitue, d'autre part, un délit de contrefaçon, puni par le Code pénal togolais d'une peine d'emprisonnement pouvant aller à dix (10) ans et d'une amende à trente millions (30.000.000) de francs CFA en cas de récidive, sans compter la confiscation des biens et recettes induites par cette activité", prévient-elle.

Voilà qui devrait amener les fauteurs de troubles à cesser immédiatement leurs activités qui non seulement portent atteinte à l'ordre public mais entrave aussi à l'économie nationale et par ricochet aux intérêts d'opérateurs économiques régulièrement installés.

@lenouveaureporter.com

### POLITIQUE : DEUX POINTS DE VUE

Au siège d'Amnesty international, le Togo est dans le collimateur des experts de l'organisation de défense des droits humains. Ils pointent régulièrement du doigt les atteintes à la liberté de la presse ou les violences policières. Aimé Adji, le directeur national Togo de l'ONG, est beaucoup plus nuancé.

"Je ne pense pas qu'on puisse tirer à boulet rouge. Prenez l'exemple de la torture. Le nouveau code pénal l'assimile désormais à un crime. Quand les choses avancent, il faut le reconnaître", a-t-il déclaré vendredi au micro de Victoire FM.

Il y a donc un décalage entre les rapports publiés par le siège d'Amnesty et la réalité sur le terrain.

Source : @republioftogo.com



## ASSEMBLEE GÉNÉRALE ELECTIVE DU CONAPP :

# Une seconde mi-temps pour Arimiyao Tchagnao

Directeur de publication du Journal Nouvelle Opinion, Arimiyao Tchagnao a été réélu ce samedi à la tête du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) du Togo pour un second mandat de 2 ans.

L'ensemble des membres présents au congrès ont porté leur choix sur M. Tchagnao, seul candidat en lice pour une seconde mi-temps bien méritée. Arimiyao Tchagnao dirige un bureau de douze membres.

"Avec cette reconduction, tous les membres nous ont donné leur onction. Mais la boucle n'est pas bouclée, car des défis subsistent. Nous sommes sur beaucoup de chantiers, et c'est avec tous les membres que nous entendons pouvoir réussir les défis", a déclaré Tchagnao.

"Nous réfléchissons sérieusement à la mise en place d'une imprimerie pour les membres du CONAPP, renforcer le lobbying pour une hausse conséquente de l'aide de l'Etat à la



El Hadj Arimiyao Tchagnao, président réélu du CONAPP

presse et surtout penser à la professionnalisation de la presse. La mise en place d'une messagerie fait également partie des préoccupations du nouveau bureau", a-t-il ajouté.

Concernant la convention collective, le président du CONAPP a appelé les employés à s'organiser en syndicat, afin que cette Convention puisse être une réalité.

Le Directeur de publication du

journal Nouvelle Opinion avait été porté à la tête du CONAPP le 18 mai 2018 pour sa toute première mi-temps. Il avait succédé à Jean-Paul Agboh-Ahouélé.

Principale organisation professionnelle des patrons de presse du privé, le CONAPP a été créé le 27 décembre 2007, suite à la fusion de certaines associations.

Avec @savoirnews.net

Zozo

ECONOMIE : SÉDUIRE LES INVESTISSEURS



Un think tank togolais baptisé 'Team RM' lance un projet destiné à soutenir les entreprises africaines grâce à des financements internationaux. 'Des investisseurs providentiels - Business Angels- de part le monde', peu-on lire sur le site. Les porteurs de projets innovants pré-sélectionnés seront accompagnés pour présenter leur business plan et participeront à une tentative de levée de fonds par visioconférence. Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : 'POUDRE AUX YEUX'



Le patronat togolais (CNP) est dubitatif face aux mesures d'accompagnement annoncées par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour aider le secteur privé pendant la crise sanitaire. 'Toutes ces annonces sont de l'enfumage, de la poudre aux yeux', a expliqué lundi Yves Badohu, vice-président du CNP. Les exigences imposées par la Banque centrale sont telles que 90% des entreprises ne pourront pas bénéficier des aides, a-t-il souligné. Le CNP a décidé de se tourner vers le gouvernement pour trouver des solutions en coopération avec la BCEAO. Pour Yves Badohu, il est important que l'Etat aide les entreprises et leur permettent de participer à la nécessaire relance de l'économie. Source : @republicoftogo.com

MÉDIAS : LA 5G EN 2021 ?



Acquis à la fin 2019 par Axian, l'opérateur togolais Togocom fait figure de test grandeur nature en Afrique de l'Ouest pour le conglomerat malgache, écrit Jeune Afrique dans son numéro de juillet. Axian entend appliquer à Togocom le modèle qui a fait de sa filiale Telma le leader du marché à Madagascar. Le nouveau propriétaire devrait investir 245 millions d'euros sur 7 ans pour moderniser le réseau. La 5G pourrait être lancée en 2021. Axian affirme avoir recruté 170.000 nouveaux abonnés. Source : @republicoftogo.com

AGRICULTURE / PLAN DE RIPOSTE COVID-19 : Opération de soutien aux producteurs agricoles pour la campagne 2020/2021

Dans le contexte actuel caractérisé par la pandémie liée au COVID-19, le Gouvernement togolais en riposte à cette crise sanitaire majeure, a créé les conditions pour soutenir les ménages affectés ; et met tout en œuvre pour éviter que les populations vulnérables ne rebasculent dans l'extrême pauvreté surtout en milieu rural où l'agriculture. Les autorités veulent ainsi assurer un accroissement des revenus des producteurs par l'augmentation de la production, pour assurer la sécurité alimentaire de la population tout en compensant les importations alimentaires interrompues du fait de la pandémie. Une bagatelle d'environ 100 milliards de FCFA est prévue pour ce faire.



Noël Koutéra Bataka, ministre de l'Agriculture

Par Koudjoukabal

Au niveau de l'agriculture, 512 000 ménages agricoles bénéficiaires de ces kits d'intrants seront sélectionnés sur la base des critères définis apprend-on au ministère de tutelle : Être un exploitant agricole togolais disposant de 1 ha de superficie cultivable sécurisée pour la spéculation éligible au projet (0,5 ha pour maïs ou riz, 0,5ha pour le soja) ; Se constituer en groupes d'entente solidaire affiliés à un GPC, une ESOP, ou à une PMI/PME d'acheteurs / transformateurs de soja ; Accepter un contrat d'agrégation avec une PMI/PME ; S'engager à cultiver 0,5 ha pour maïs ou riz et 0,5 ha de coton ou de soja ; Suivre l'encadrement technique de proximité.

Au gouvernement, on informe que l'opération démarrera avec les kits pour les cultures pluviales (soja, riz, maïs) en complément de soutiens directs sur les cultures de coton avec la possibilité d'installer les cultures maraîchères, notamment la tomate en dérobé et le gingembre en monoculture ainsi qu'une possibilité de soutien pour l'aviculture ou la pisciculture pour certains ménages ayant la possibilité de développer ces spéculations. Ensuite les kits seront mis à disposition en contre saison pour la production des cultures maraîchères (oignon, piment, tomate) après l'installation de kits d'irrigation.

Dans les détails, chaque ménage agricole recevra pour son portemonnaie électronique (PME) un crédit de 97 000 FCFA : 35 000 FCFA pour 1 Ha de labour ; 38 500 FCFA pour l'achat de 150 kg d'engrais par bénéficiaires (3 sacs de 50 kg), soit 100 kg de NPK15-15-15 et 50 kg d'Urée 46%N ; 2 000 FCFA pour l'innoculum pour le soja 16 500 FCFA pour 10 kg de semences maïs et 20 kg de semence de soja ; 5 000 FCFA pour 400 g de pesticide contre la chenille légionnaire sur le maïs ; 21 500 FCFA pour 20 kg de semence de soja et 20 Kg de riz. Il est à rappeler que l'opération de kit intrant agricole se fera en trois grandes étapes : de la constitution de la base de données des producteurs jusqu'au remboursement des crédits à la récolte.

Pour la constitution de la base de données des bénéficiaires, les producteurs doivent s'organiser en groupes de caution solidaire de 4 à 6 personnes 2. La NSCT établit la liste des cotonculteurs au sein des GPC. Les PME/PMI agrégatrices constituent la liste des producteurs de soja. La Direction des statistiques agricoles (DSID), avec l'appui du Ministère en charge de l'économie numérique fiabilise les listes et paramètre le fichier des bénéficiaires à partir de la base du RNA et fichier électoral 2020. L'agrégateur et les coopératives signent un contrat d'agrégation endossé par le MIFA. Les agents enrôleurs enregistrent les informations complémentaires sur le producteur dans la base de données au moment de l'achat des intrants.

Pour l'achat des intrants par les bénéficiaires, le processus est le suivant : les distributeurs approvisionneront les magasins en semences, engrais, innoculum et pesticides. Le Ministère de l'Economie et des Finances transfère les fonds aux opérateurs de téléphonie mobile pour le portemonnaie électronique ; les opérateurs de téléphonie mobile créent les portemonnaies électroniques aux bénéficiaires et transfèrent 97 000 FCFA à chacun ; le producteur paie la prestation de labour de 1 ha au niveau du tractoriste ; les producteurs se présentent aux magasins, complètent les informations sur leur exploitation, valident l'opération d'achat des intrants avec le gestionnaire, se font servir les intrants par le distributeur ; le portemonnaie électronique est débité du montant de l'avance sur crédit une fois l'opération d'achat valide ; les Opérateurs de téléphonie mobile établissent une situation des achats par magasin et par produit.

Pour le remboursement des achats et du crédit intrants, le MIFA, CAGIA, NSCT, DSP et agrégateurs vont faire le suivi et le point des achats par magasins et valident avec la situation établie par les Opérateurs de téléphonie mobile (OTM) ; le Gouvernement ordonne aux OTM le remboursement des montants des crédits débités aux distributeurs ; les OTM reversent les montants débités aux distributeurs. Les OTM transmettent les bordereaux de versement aux services techniques 5. Les agrégateurs collectent le soja à la récolte conformément aux contrats d'agrégation ; les agrégateurs remboursent le crédit intrant (97 000 FCFA par producteur) sur le compte dédié et transmettent les bordereaux au MIFA.

Il faut dire que des partenaires techniques et financiers font accompagner le Togo dans ce projet. Déjà, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé, le 18 juin à Abidjan, la réaffectation d'un prêt de trois millions de dollars pour aider le Togo à acheter des intrants agricoles destinés à renforcer sa sécurité alimentaire face à la pandémie de Covid-19. Selon la BAD, cette décision permet de rediriger les fonds nécessaires provenant d'un prêt du Fonds africain de développement précédemment approuvé vers le Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo) pour l'achat d'engrais, de pesticides biologiques et de semences en faveur de quelque 150?000 petits agriculteurs, qui pourront ainsi gérer les effets du Covid-19 sur la prochaine saison de culture. Le Togo est fortement dépendant de son secteur agricole, qui représente plus de 40 % de son PIB et emploie près de 65 % de sa population active. Si la pandémie persiste, le risque d'une crise alimentaire semblable à celle de 2008 sera assez élevé. Le gouvernement togolais veut éviter une telle crise en prenant les mesures appropriées, notamment en achetant des intrants agricoles de

qualité pour les producteurs. L'utilisation de ces intrants devrait conduire à une hausse de 12?700 tonnes dans la production de maïs, de 18?000 tonnes dans celle du riz, de 1?700 tonnes dans celle des graines de sésame et de 2?200 tonnes dans celle des produits maraîchers. " Outre la réduction des effets du Covid-19 sur la sécurité alimentaire, l'opération d'approvisionnement en intrants contribuera à une hausse de la production et, par conséquent, à une réduction des importations de produits alimentaires ", a déclaré Martin Fregene, directeur du département de l'agriculture et de l'agro-industrie au sein de la Banque africaine de développement. Depuis que l'Organisation mondiale de la Santé a décrété, en mars dernier, que le coronavirus était une pandémie, les gouvernements africains ont adopté des mesures de confinement strictes, dont les effets ont été néfastes pour les économies du continent. La crise sanitaire a non seulement perturbé les chaînes alimentaires en raison de ses répercussions sur l'offre et la demande, mais elle a aussi entraîné une baisse du pouvoir d'achat des producteurs, de leurs capacités et de l'accès aux intrants agricoles. Pour juguler les effets de la pandémie en Afrique, la Banque a créé une Facilité de réponse rapide au Covid-19 avec un plafond de 10 milliards de dollars, dont l'objectif est de fournir à ses pays membres régionaux les ressources nécessaires pour faire face à la pandémie. Un programme d'appui budgétaire au Togo, d'une valeur de 27,44 millions de dollars, est en cours d'examen. Il est destiné à fournir un soutien supplémentaire pour renforcer la résilience économique et sanitaire du pays face au Covid-19. A la date du 28 Juin, Vingt-sept (27) des 434 personnes testées sont positives portant le nombre total de cas positifs à 642. Ces 27 personnes dont les âges sont compris entre 0 et 35 ans. Cinq (5) nouveaux guéris ont été enregistrés portant à 401 le nombre total de patients guéris de COVID-19. Le nombre de décès reste inchangé à 14. Le nombre de cas actifs est de 227. 30316 tests de laboratoire ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national.

Le plan de règlement échelonné est un engagement signé entre un receveur des impôts et un contribuable, définissant une périodicité spéciale de paiement des impôts et taxes en dehors de l'exigibilité légalement consacrée.

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES. #CQFS. Le plan de règlement échelonné est un engagement signé entre un receveur des impôts et un contribuable, définissant une périodicité spéciale de paiement des impôts et taxes en dehors de l'exigibilité légalement consacrée. Office Togolais des Recettes - OTR

## SOCIÉTÉ : Les associations des consommateurs se liguent contre la Covid-19

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) et la Ligue des Consommateurs du Togo (LCT) joignent leur force pour la lutte contre le Coronavirus. Ces deux associations de défense des consommateurs, à travers des procédés de sensibilisation, veulent intensifier et donner plus d'ampleur à leur action sur l'ensemble du territoire national.

Par Koudjoukabal

En effet, depuis le début de cette crise sanitaire, ces organisations de consommateurs n'ont cessé d'attirer l'attention des gouvernements et de leur suggérer des pistes de solutions pour barrer la route à la Covid-19. C'est ainsi qu'elles ont procédé, dans un premier temps, aux animations des émissions radiophoniques et télévisées de sensibilisation. " La campagne de sensibilisation que nous lançons ce jour est une initiative pour étendre nos actions et accompagner le gouvernement ", lit-on dans un communiqué de presse.

Selon le premier vice-président de l'ATC, Bénétti GAGALO, cette campagne découle d'un constat. Il dit : " beaucoup de sensibilisation se font en Français. Mais nos langues locales que les populations



Emmanuel Sogadji, président LCT



Bénétti Gagalo, 1er Vice-président ATC

des coins reculés comprennent, les sensibilisations en matière de cette pandémie et surtout sur le respect des gestes barrières sont un peu occultées, raison pour laquelle nous avons voulu insister sur les langues locales "

Concrètement, la campagne va se dérouler par des sensibilisations sur la covid-19 sous forme de spots en français et en 6 langues locales à savoir : l'Ewé, l'Ife, le Kabiye, le Tem, le Tchokossi et le Moba (5 régions du Togo). La diffusion des messages de sensibilisation dans chaque région sera associée avec ceux en langue française pour une durée d'un mois. En plus de ces messages audio

destinés à la diffusion radiophonique, deux capsules vidéo en français et éwé ont été réalisées avec les leaders religieux chrétiens et musulmans. Ces capsules seront diffusées sur les réseaux sociaux.

Pour l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) et la Ligue des Consommateurs du Togo (LCT), c'est le lieu d'inviter de nouveau les consommateurs au respect des gestes barrières afin de se protéger et de protéger les autres contre la contamination de cette maladie.

" Cette campagne de sensibilisation va donc se dérouler sous forme de diffusion des spots audio

en plusieurs langues du Togo et nous avons fait des efforts pour avoir au moins une langue locale par région. Ces messages seront diffusés par une radio dans chaque région pendant un (1) mois.

Cette période que va couvrir la campagne constitue une opportunité pour les citoyens, pour les consommateurs de s'imprégner des mesures barrières parce que pour éviter une maladie, il faut la prévenir et c'est dans cette lancée que nous nous sommes mis ensemble pour informer l'opinion nationale, a indiqué le président de la Ligue des Consommateurs du Togo (LCT), Emmanuel SOGADJI.

## UEMOA : Yark Damehame plaide pour une coopération sécuritaire entre les pays

Le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile du Togo, Damehame YARK a présidé la semaine dernière, les travaux de la 5ème réunion des Ministres en charge de la sécurité au sein de l'espace communautaire par visio-conférence, dans un contexte actuel marqué par la propagation de la pandémie de la COVID-19 dont la nécessité d'atténuer les répercussions sanitaires, économiques et sécuritaires a conduit les instances communautaires à prendre des mesures immédiates.

Par Koudjoukabal

Pour le Ministre Damehame YARK, les défis sécuritaires sont certes connus, mais il a tenu à relever que depuis leur dernière rencontre tenue à Niamey, le 31 octobre 2018, le Burkina, le Mali et le Niger connaissent une escalade continue des actes terroristes et de grand banditisme. Ainsi, l'année 2019 s'est achevée sur un lourd bilan pour les armées du Burkina Faso, du Mali et du Niger. " Entre septembre et décembre, près de 300 militaires ont perdu la vie ", a-t-il dit.

Selon le Ministre YARK, la seule alternative dans cette situation reste la coopération : Coopération dans le domaine sécuritaire, coopération en matière d'échange d'informations et de renseignements. " C'est pourquoi, je salue les résultats atteints dans la mise en œuvre de la feuille de



Gal Yark Damehame, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

route de l'Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement ainsi que les dispositions prises pour consolider et pérenniser les acquis. ", a-t-il dit.

A la cérémonie d'ouverture, le Président de la Commission de l'UEMOA, Abdallah BOUREIMA a également relevé la persistance de la menace terroriste au sein de l'espace communautaire qui " constitue une source de grave préoccupation pour les Etats membres et les instances communautaires, notamment au regard de la situation sécuritaire qui prévaut au Burkina, au Mali, au Niger et, depuis peu, en Côte d'Ivoire ".

Il a réitéré la solidarité de la Commission à l'endroit des pays ayant subi des attaques terroristes et salué les efforts des Etats mem-

brés ainsi que la résilience des populations de l'Union face à cette situation. Il a rappelé la contribution financière de 60 milliards de francs CFA mise à disposition par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union " en vue du renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité du Burkina Faso, du Mali et du Niger, trois pays de la ligne de Front du G5 Sahel et dont la stabilité est essentielle pour la Sécurité et la stabilité de l'espace communautaire ".

Au cours des travaux les Ministres en charge de la sécurité dans les 08 Etats membres auront, notamment, à examiner et adopter le rapport issu de la réunion des experts, le rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA pour le second semestre 2019 ainsi que le relevé de conclusions.

tion financière de 60 milliards de francs CFA mise à disposition par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union " en vue du renforcement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité du Burkina Faso, du Mali et du Niger, trois pays de la ligne de Front du G5 Sahel et dont la stabilité est essentielle pour la Sécurité et la stabilité de l'espace communautaire ".

Au cours des travaux les Ministres en charge de la sécurité dans les 08 Etats membres auront, notamment, à examiner et adopter le rapport issu de la réunion des experts, le rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA pour le second semestre 2019 ainsi que le relevé de conclusions.

La Côte d'Ivoire a décidé de rouvrir à compter du 1er juillet les vols internationaux suspendus depuis près de quatre mois pour freiner la propagation du covid-19. Tous les passagers à l'arrivée des vols internationaux feront l'objet d'un contrôle sanitaire et d'un suivi systématique pendant leur séjour en Côte d'Ivoire. Le Togo devrait prochainement ouvrir ses frontières aériennes. L'arrivée se fera cependant dans des conditions très strictes sur le plan sanitaire. Aucun détail n'a filtré pour le moment concernant le dispositif.

Les autorités pourraient demander aux passagers des vols intercontinentaux de réaliser des tests PCR 72 ou 96h avant de prendre l'avion.

A l'arrivée, ils passeront d'abord par un laboratoire installé dans l'ancienne aérogare. Prise de température, renseignements sur le lieu de résidence, numéros de téléphone pour assurer une traçabilité et des contrôles aléatoires.

Il n'est pas impossible non plus que les visiteurs soient tenus d'effectuer un deuxième test PCR quelques jours après leur arrivée. Toute cette mécanique sanitaire sera précisée dans les jours à venir.

Pour relancer l'économie et permettre une libre circulation, le Togo, comme ses voisins, a l'obligation de rouvrir les aéroports. Avec un maximum de précaution.

Source : @republicoftogo

### SANTÉ : PIQURE DE RAPPEL



Donnez votre sang, n'attendez pas ! Le Centre national de transfusion sanguine (CENTS) a besoin de reconstituer ses stocks.

La crise sanitaire a ralenti les dons. Moins de volontaires. Le don de sang n'est pas une pratique ancrée dans les habitudes de la population. Même en période normale, il est difficile de trouver des donneurs.

Le Togo a besoin de 70.000 poches chaque année pour être autosuffisant. Cet objectif ne peut être atteint. Il faut donc recourir aux importations.

Source : @republicoftogo

### SOCIÉTÉ : SOIF DE PRUDENCE

Si le couvre-feu a été levé, l'allègement ne signifie pas la fin des restrictions sanitaires.

Rappel des autorités dimanche. Restaurants, bars, discothèques n'ont pas l'autorisation de recevoir de la clientèle. Or certains bars et maquis font comme si le covid n'existait pas. Les dizaines de consommateurs sont attablés sans aucun respect des mesures barrières. Cela vaut pour Lomé comme pour les autres villes. Dès la semaine prochaine, les sanctions vont tomber avec à la clé de possibles fermetures administratives.

Source : @republicoftogo

## Zozo

## SOCIÉTÉ : PROTOCOLE SANTAIRE À RESPECTER



Les fidèles attendent avec impatience la réouverture des lieux de culte fermés en mars en raison du coronavirus. Mais la manière de prier et les habitudes devront changer, a prévenu Bediani Bélé, le directeur des cultes. S'agissant des mosquées, plus d'ablutions, ni de nattes communes. Chacun devra venir avec son tapis de prière. Les prêches devront se limiter à 15 minutes et la capacité d'accueil à 35%.

Le protocole sanitaire sera également très rigoureux pour les églises et les temples.

"Le gouvernement est à pied d'œuvre pour préparer l'ouverture des lieux de culte en toute quiétude. Inch Allah ça va arriver!", a déclaré M. Bélé.

Source : @republicoftogo.com

## SOCIÉTÉ : RETOUR AU BERCAIL



90 Togolais bloqués aux Emirats arabes unis (EAU) en raison de la pandémie ont pu regagner Lomé samedi, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le ministère remercie les autorités des Emirats, d'Arabie Saoudite, de Suisse et du Sénégal pour leur collaboration. Des efforts sont en cours pour rapatrier d'autres ressortissants coincés à l'étranger.

Un vol d'Ethiopian Airlines ramènera au Togo le 5 juillet un certain nombre de Togolais des Etats-Unis.

Source : @republicoftogo.com

## SOCIÉTÉ : CLARTÉ DES IDÉES



"Inclusion économique des réfugiés et Covid-19", tel était le thème d'un concours de rédaction organisé à Lomé par le HCR (Haut Commissariat aux réfugiés).

Trois lauréats ont été récompensés vendredi pour l'originalité et la clarté de leurs idées et la pertinence de leurs propositions.

Le Togo est une terre d'accueil pour de nombreux réfugiés d'Afrique. Certains s'y sentent tellement bien qu'ils ont renoncé à regagner leur pays d'origine. Ils se sont intégrés à la société, ont un travail et leurs enfants sont scolarisés.

Source : @republicoftogo.com

## ECONOMIE : VICTOIRE AGBEMEHIN DISTINGUÉE

La Togolaise Victoire Agbemehin fait partie des 54 lauréates du Women in Africa (WIA). Les résultats ont été annoncés jeudi par visioconférence.

La fondation Women in Africa soutient et accompagne les femmes entrepreneures africaines.

C'est grâce à la constitution d'un fonds de dotation que Women in Africa remplit une mission d'intérêt général et favorise la diffusion de l'éducation dans le domaine du développement économique, et plus particulièrement la formation des futures créatrices d'entreprises innovantes. (...)



## COMMUNIQUE

La conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (CIESRES-TOGO) s'organise les 29 et 30 juin 2020 en ligne. Au cours de cette rencontre qui sera à sa 3e édition, **Madame Victoire S. Tomegah Dogbé**, ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse animera une table ronde sur la plateforme de l'Agence française de développement (AFD/MOUVES). Ce rendez-vous verra la présence d'experts du secteur économique et de plusieurs participants (Chefs d'entreprises, décideurs publics, partenaires aux développements, médias et acteurs de l'économie sociale et solidaire). Une interaction par visioconférence depuis la France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Corée du sud, l'Égypte, les États-Unis, Maroc, la Suisse et le Togo. Entre autres animateurs, **Wilfrid Lauriano do Rego**, coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique, créé par Emmanuel Macron. Une structure chargée de revitaliser les relations entre la France et le continent, **Jean-Michel Severino**, président du conseil d'administration d'Ecobank International (EBI).

## Thème du panel : L'après COVID en Afrique /La stratégie gagnante de la transition inclusive, sociale et écologique

Victoire S. Tomegah Dogbé abordera les succès enregistrés par le Togo en matière d'entrepreneuriat social. Elle précisera quels sont les leviers de l'Etat pour ouvrir les politiques d'avenir aux entreprises à impact au Togo et en Afrique.

La 3<sup>ème</sup> conférence est organisée en collaboration avec l'Ambassade des USA au Togo, le Groupe Ecobank ETI et le Gouvernement Togolais.

Webinar à suivre en direct le 29 juin 2020 à 15 heures (GMT) sur le <http://www.socialbusinessconference.org>

Fait à Lomé le 22 juin 2020

La Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ)

451,829	46,585	39,83	(13,316)
15,763,914	1,100,000	3,032,	
560,907	15,983	25,794,009	25,979,262 (3,24)
	5,710	33,035,907	34,046,662 (2,370,1)
6,308	48,799,821	52,519,673	(2,383,51)

**Les trop payés de l'IMF sont dorénavant remboursables** sous déduction des autres impôts, droits et taxes directs éventuellement dûs par le contribuable.



Office Togolais des Recettes - OTR

# TOUS À L'ÉCOLE

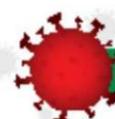
Le prêt pour payer l'école de vos enfants



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP



**ENSEMBLE**  
CONTRE LE COVID-19



STOP COVID-19

# TAUX: 0%



Oxy Conseil

\* Offre soumise à conditions

**Pour une belle rentrée scolaire et un avenir assuré !**

**DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020**

Disponible en **24 heures**



**La Banque Autrement**  
<https://togo.coris.bank>

